



DES FOURMIS

ECHO DES SERVICES

Sûreté accueil - Urgences -
ORL/OPH - Ermitage

AMBULANCIÈRES P. 4

TOUCHE PAS À MES VACANCES P. 6

ASSISTANTES SOCIALES P. 7

INFORMATION CGOS P. 8

PRIMES DE SOINS CRITIQUE P. 8

**VIOLENCES SEXISTES ET
SEXUELLES AU TRAVAIL P. 9**

NOS ÉLU-ES CAPD / CCP P. 10

SUD SANTÉ SOCIAUX CHU DE TOURS

Bretonneau 7 37 62

Trousseau 7 84 17

Portable 06 15 08 62 22

sudsantesociaux37@gmail.com

www.sudsantesociaux37.org

[@sudsantesociauxchudetours](https://www.facebook.com/sudsantesociauxchudetours)

[@sudsantesociaux37](https://www.instagram.com/sudsantesociaux37)



UNE POUTINE SAUCE GUERRE SOCIALE

« Allonger l'âge de départ à la retraite, je ne le ferai pas parce que c'est injuste et inefficace ». Ainsi parlait Macron en 2018. Ce même Macron qui apparemment n'est plus lui-même aujourd'hui. Tant les promesses d'un jour nous reviennent en pleine tête, tel un boomerang qu'on aurait lancé en pleine tempête Katrina.

« Les métiers les plus utiles à la société sont les plus mal payés ». Tiens, encore une dinguerie. On a été bien naïf-ves, ou bien charitables, d'y voir le début d'une infime possibilité à la rédemption.

Car ce n'était rien d'autre que de la propagande de guerre. La plus violente, la plus perverse aussi. Celle qu'on n'arrive pas à voir venir quand on a le nez dedans, quand on baigne dans le mensonge sans pouvoir reprendre sa respiration.

Depuis le début de l'offensive russe en Ukraine de 2022, Macron fait des pieds et des mains pour parler à Poutine. Pas pour lui faire les gros yeux, ni même lui acheter du gaz en louzdé. Pour lui piquer ses trucs de com'. Selon le principe : plus c'est gros, plus ça passe.

Faisons nous à cette idée. Macron et son monde nous livrent une guerre sociale. Il n'est pas à raisonner. Il ne faut pas lui expliquer qu'il est dans l'erreur. Il sait ce qu'il fait, et sait même pourquoi il le fait. Et spoiler, il continuera tant qu'il ne sera pas arrêté. Par qui ? Par nous: le camp social des salarié-es, des précaires, des exclu-es! Une nouvelle fois, en s'attaquant au système de retraites, Macron s'attaque au pouvoir énorme créé et inventé par la classe ouvrière après la seconde guerre mondiale. Le même que pour la sécurité sociale, l'assurance chômage et les allocs. Une socialisation massive des salaires entre les mains des représentant-es des salarié-es, sans

LA RETRAITE ? POUR QUOI FAIRE ?



paternalisme patronal ni maîtrise par l'état. Aujourd'hui nous savons que le travail tue. Parfois brutalement, le plus souvent à petit feu. Un-e ouvrièr-e a 13 ans d'espérance de vie en moins qu'un-e cadre. Imaginons un monde où l'honnêteté serait valorisée. On constaterait qu'un gouvernement décide, même s'organise (ça ressemble à une préméditation), pour prendre une décision politique qui va raccourcir la vie de millions de personnes. Tiens, on dirait la définition d'un homicide. Appliqué à des millions de personnes dont l'espérance de vie va encore diminuer, difficile de ne pas y voir un acte de guerre sociale. Macron appelle ça de la responsabilité... Vraiment un bon mentor ce poutine.

Sans transition, cet édito sera le dernier lu par notre directrice générale. Elle quitte (enfin) le navire pour voguer vers d'autres cieux. Difficile de dire si notre rafioteur aura profité de son passage. Une chose est sûre, il prend l'eau de toute part. Charge à nous de continuer à voguer sur les eaux plus ou moins houleuses de notre système de santé. Jusqu'au naufrage, à la retraite, ou les deux... Bon vent, et laissez quelques canots en partant.

**QU'ON SOIT JET PUBLIC OU PRIVÉ DE JET,
ÉTERNEL INSOUCIANT OU HEUREUSEMENT SOBRE,
ON NE LÂCHE RIEN !!!
UNISSONS-NOUS. SEUL-ES ON NE PEUT RIEN,
ENSEMBLE ON PEUT TOUT !!!**

ALLO LE 15 ... ICI LES URGENCES !

Les urgences de Chinon, Amboise, Loches ainsi que les cliniques tourangelles ont décidé de fermer la nuit.

Toustes, par manque de personnel, affecté-es psychologiquement, physiquement, toustes épuisé-es.

« NE VOUS INQUIÉTEZ PAS, LES URGENCES DE TOURS TIENNENT BON » ... SELON NOTRE HIÉRARCHIE !

Effectivement, d'un œil extérieur, on pourrait penser cela, à en croire l'accueil jour et nuit de nos urgences. Mais si on se penche sur les chiffres (chère à nos dirigeants), sur 1 mois, il n'y avait pas plus d'entrée qu'auparavant. Seulement à y regarder de plus près, des chiffres leur échappent ... **Combien de temps d'attente en salle papillon** (salle d'attente patients allongés) ? **Combien de temps passé sur un brancard en attendant une place dans un service** (faute de place en amont) ? **Combien d'agressions verbales et physiques doivent essayer chaque jour le personnel soignant dû à cette attente prolongée ?**

* (Il serait temps que l'ARS nous donne plus de moyens pour le public, et ordonne aux cliniques d'assumer la responsabilité de leurs patients, une prise en charge complète et pas simplement effectuer les actes qui rapportent !)*

Les équipes des urgences sont toujours mobilisées pour défendre leurs valeurs, et défendre leurs conditions de travail !

Nous ne pouvons parler des urgences sans penser au 15, un numéro que tout le monde connaît, on nous l'a

assez rabâché. Mais dans quel but ? le but de désengorger les urgences ? A t'on pensé à l'impact de cette phrase sur l'équipe du SAMU ?

1200 APPELS AU 15 EN 24H !

L'équipe du SAMU est passé de 900 appels en 24h à 1200. Du renfort avait été promis, mais finalement 1 ARM (Assistant de Régulation Médical) par jour en plus, et sur la base du volontariat. Ce qui implique des heures supplémentaires, et un zeste de culpabilisation pour ne pas laisser les collègues dans la galère. Il est facile de comprendre que l'équipe est épuisée. Avec des pics de 120 appels par heure, l'équipe voit sa capacité de traitement complètement dépassée. Cela donne même lieu à des files d'attente dans les appels avant que les usagers aient leur réponse. Cela entraîne même la multiplication d'incidents, des retards de traitements, des erreurs d'orientations, avec pour conséquence une perte de chance pour les patient-es.



SÛRETÉ ACCUEIL TROUSSEAU

DEPUIS LE 10 JANVIER 2023, L'ÉQUIPE DE SÛRETÉ ACCUEIL DE TROUSSEAU EST EN GRÈVE.

Les collègues demandent la création de 6 ETP, afin de reprendre toute leur place que la direction a cédé au privé!

Mais aussi, la titularisation des contractuel-les, l'amélioration des évolutions de carrières pour les grades AEQ et OPQ, l'organisation de concours au grade TSH pour les agents de maîtrise, la sécurisation des accès d'Urgences et de tout le site de Trousseau, la reconnaissance des diplômés de chaque agent-e, une prime de risque pour tous les collègues, la suppression des tâches de la salle mortuaire et IML (Institut Médico-Légale), et le soutien de la direction aux équipes dans le procès contre le tireur qui a visé un des collègues en décembre 2018.

A savoir, lors du 1er procès, la direction a fait déplacer un-e représentant-e 2h sur 1 semaine de procès. Le procureur a fait appel du jugement rendu. Un deuxième procès doit avoir lieu, en espérant que la direction montre son soutien aux agents qui auraient pu perdre la vie.

Lors de la réunion de négociation, la direction s'est



positionnée sur certains sujets:

- Pour le remplacement de la boîte privée, la direction dit clairement qu'il n'y a pas d'argent à mettre pour la remplacer, que les agents du public coûte trop cher!

- Pour les tâches de la salle mortuaire, la direction explique que ça fait des années que c'est comme ça, et qu'il n'y a pas de raison que ça change! Pourtant, les textes législatifs expliquent bien qu'il faut des qualifications spécifiques pour y exercer!

Tout n'est pas désespérant, la direction a annoncé l'ouverture d'un concours pour la titularisation des contractuel-les.

Bon, à son habitude il a été rappelé aux agent-es leur obligation quant à la réalisation de leur mission, même étant en grève!

Les collègues nous ont accompagné lors de la cérémonie des vœux de la direction le 24 janvier dernier, et nous ont aidés à décorer le sapin défraîchi que nous avions prévu pour elle! SUD soutient les collègues de la sûreté accueil, et continuera jusqu'à ce que la direction réponde à leurs revendications ! On ne lâche rien !

MON BEAU SAPIN ROI DU B3

Quel moment, quel mois est le plus opportun pour faire ses doléances si ce n'est le mois de décembre !

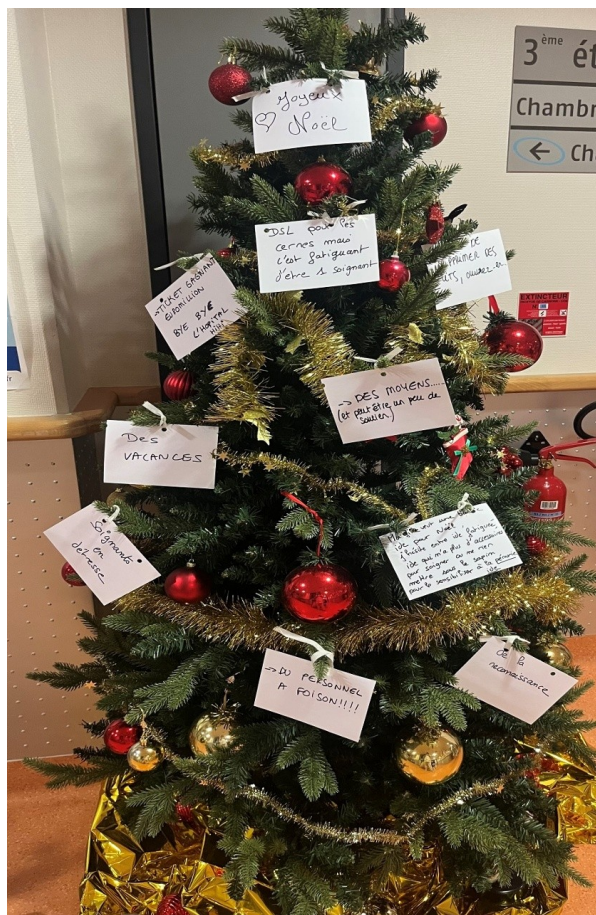
On voit apparaître de beaux sapins dans les services de soin, tous plus beaux les uns que les autres. Certains ont des boules, d'autres des guirlandes, des étoiles et des messages pour attirer l'attention du père Noël sans vouloir offusquer la mère Noël.

LA DIRECTION CONSTERNÉE ET INDIGNÉE

Au grand étonnement des soignant.es du service, les messages ont eu un tel succès que les lutins de la direction se sont déplacés, consternés et indignés par ces petits mots... qui finalement ne sont que des souhaits redondants du personnel soignant. Ces petits lutins mécontents ont donc demandé de retirer au plus vite ces vœux gênants. A croire que les vœux sur bout de papier sont plus dérangeants que les nouveaux dessins pornographiques de l'internat ! Le concours du plus beau sapin 2022 a été remporté haut la main par le service d'ORL /Ophtalmo, BRAVO !!!

Nous vous invitons à réfléchir pour la décoration de vos futurs sapins.

LE CONCOURS DU PLUS BEAU SAPIN 2023 EST OUVERT ...



SUPPRESSION INSTITUTIONNELLE DES POSTES DIT DE COUPURE ?

Les coupes infirmières et aides-soignantes sont régulièrement supprimées des plannings prévisionnels !

Sous couvert de la nécessité de restituer des repos dus, il est donc aisé de trouver comme solution de supprimer le poste de journée pourtant compris et essentiel à l'effectif pour assurer des soins de qualité !

Nos difficultés à être remplacé-es sont récurrentes, congés maladies longs et moins longs, congés maternité, formations, journées syndicales non compensées !

Les équipes font au mieux pour les patients mais

l'absence de ces coupures entraîne beaucoup de frustrations puisque les agent-es ont l'impression de moins bien faire faute de temps !

L'épuisement des personnels ne pourra pas résoudre l'absentéisme, au contraire !

Nous demandons donc à la direction de mettre les moyens nécessaires afin que les « coupes » soient rétablies dans tous les services concernés !

Ce sont des organisations de travail qui ont été validées (par la direction) dans les instances !

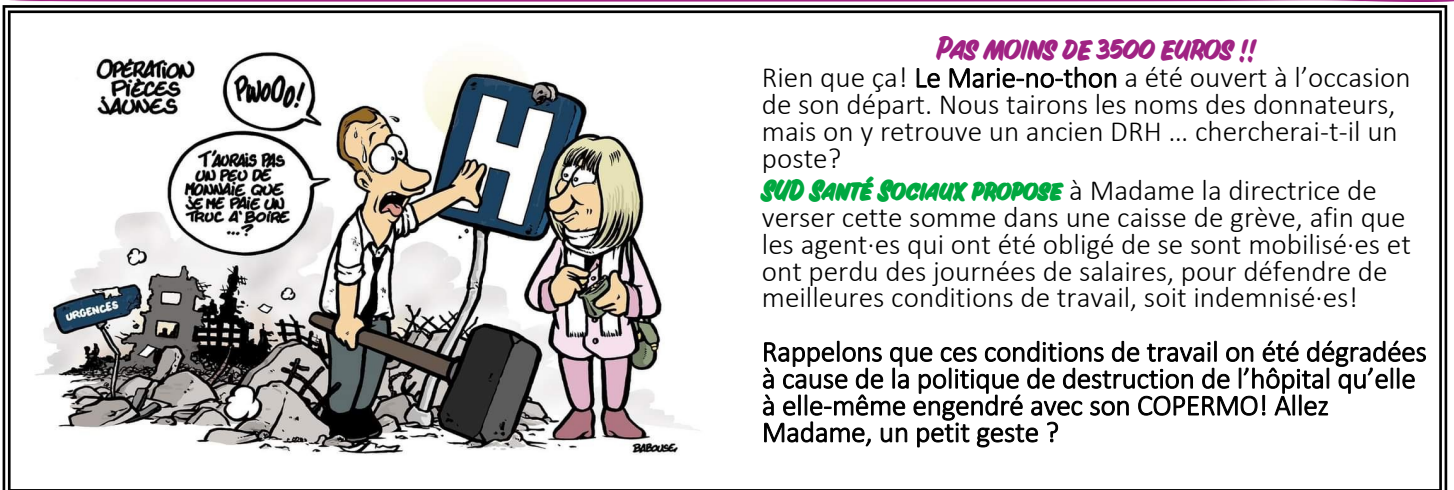
ELLES DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES !

Après notre interpellation de la DRH et de la Direction des Soins, par mail et en CSE, la seule réponse obtenue pour le moment met en cause l'absentéisme !

Le serpent se mord la queue et ne propose pas de solutions aux petites fourmis en souffrance que nous sommes.



UNE CAGNOTTE EN LIGNE POUR LE DÉPART DE LA DIRECTRICE



PAS MOINS DE 3500 EUROS !!

Rien que ça! Le Marie-no-thon a été ouvert à l'occasion de son départ. Nous taïrons les noms des donateurs, mais on y retrouve un ancien DRH ... chercherai-t-il un poste?

SUD SANTÉ SOCIAUX PROPOSE à Madame la directrice de verser cette somme dans une caisse de grève, afin que les agent-es qui ont été obligé de se sont mobilisé-es et ont perdu des journées de salaires, pour défendre de meilleures conditions de travail, soit indemnisé-es!

Rappelons que ces conditions de travail on été dégradées à cause de la politique de destruction de l'hôpital qu'elle à elle-même engendré avec son COPERMO! Allez Madame, un petit geste ?

**INTERVENTION SUD AUX VŒUX DE LA
DIRECTION
A RETROUVER DANS SON INTÉGRALITÉ
SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX**



APPELEZ NOUS AMBULANCIÈR-ES, JUST AMBULANCIÈR-ES !

Victoire dirons-nous!

Oui, les ambulancier-es, puisque c'est ainsi qu'il faut les nommer, ont obtenu une victoire dans leur bataille pour faire reconnaître leur métier et leur compétence au sein de la filière soignante.

Victoire, mais il y a encore du travail, car le ministère n'entend pas les revaloriser et les faire évoluer en catégorie B.

VICTOIRE MAIS ...

En revanche, iels sont trop fort-es nos sinistres! En échange de la reconnaissance soignante, iels pourraient demander de nouveaux permis, dont celui de transport en commun. D'ici à ce

que maintenant on achète des bus pour transférer des patient-es... Est-ce en vu des prochaines épidémies et éviter de transformer des TGV en véhicule de transport inter-hôpital?



Imaginez, si la direction du CHU de Tours s'empare de l'idée, il va falloir demander au maire de Tours de prévoir des couloirs de bus entre Bretonneau et Trousseau, en plus de la seconde ligne de tramway! Il va s'arracher les cheveux.

Pour conclure, les collègues ambulancier-es ne lâchent rien, iels continuent la grève au niveau nationale et ici, localement au CHU. Des actions sont prévues au printemps prochain, et bien évidemment, SUD les accompagne dans leur

Pose tes deux pieds ... La grève de nuit qui redémarre

Depuis maintenant près d'un an, les agents et agent-es de nuit de l'hôpital de Tours sont en grève. Une note de service a mis le feu aux poudres. Celle-ci conseille fortement de poser des congés annuels sur des repos compensateurs déjà inclus dans les trames.

On vous passera les nombreux discours langue-de-bois et autres simulacres de dialogue social mais en bref, la lutte est rude. Après une entrevue avec M. Denis, président du conseil de surveillance ainsi qu'une autre réunion de négociation, la direction s'est résolue à réécrire cette note.

LANGUE DE BOIS



Mal lui en a pris, puisque cette dernière est presque pire. Même si le conseil est moins « fort », celui-ci s'étend à toute l'année, au-delà de la période estivale. Devant cette directive, des cadres s'emparent alors de cette règle pour « joyeusement » imposer des congés annuels sur ces repos ! Devant l'absence réelle

de dialogue ou en tout cas de compromis, les agent-es, toujours mobilisé-es ont décidé d'un coup de théâtre :

Lors du CSE du 6 Février, et alors que la direction s'entêtait dans sa xyloglossie, les agent-es, soutenu-es par les organisations syndicales SUD, CGT, CFTC, FO ont suspendu la grève puis dans la foulée ont redéposé un nouveau préavis devant un DRH et une DG, dépité-es!

Ce nouveau préavis demande simplement à la direction l'édition et la distribution à tout l'établissement le rappel de la réglementation : « [...]il est strictement interdit aux cadres d'imposer des congés annuels aux agents.[...] »



Vous l'aurez deviné et connaissant l'égo de nos directeurices, il est compliqué pour eux-elles de convenir d'une simple évidence : les lois, même les plus basiques ne sont pas appliquées dans leur propre établissement.

Bref, la bataille continue, les agent-es de nuit ne se décourageront pas pour autant !

PRIME DE SOINS CRITIQUES - LA LUTTE PAYE, DU PRESQUE

Depuis un décret paru le 22 décembre 2022 (Décret no 2022-1612 du 22 décembre 2022 modifiant le décret no 2022-19 du 10 janvier 2022), la prime de soins critiques, alors réservée qu'aux seul-es infirmier-es et cadre des services concernés, est étendue à toutes les agent-es y intervenant.

Titulaires, contractuel-les, de l'ASHQ à la Kiné, en passant par les manips et aides radio, les puéricultrices...

Mais comme dans tout décret, il y a des conditions:

Réaliser au moins la moitié du temps de travail dans les services suivants :

- Au sein des unités de réanimation ;
- Des unités de réanimation néonatale ;
- Des unités de soins intensifs ;

- Des unités de néonatalogie assurant des soins intensifs ;
- Des unités de surveillance continue des établissements publics de santé.

Cette prime de 118 euros nets est versée au prorata du temps travaillé.



Certes, il ne faut pas se mentir, ça fait du bien au compte en banque à la fin du mois. Mais attention une prime reste une prime, ce n'est pas du salaire, on ne cotise pas dessus!

SUD demande une vraie revalorisation des salaires, et donc des cotisations en plus pour la sécurité sociale et nos retraites! Plus besoin de contre réforme!

LE LOTO DES VACANCES D'ÉTÉ

Face à nos difficultés à positionner nos congés d'été certains cadres se questionnent sur l'opportunité du tirage au sort !

En effet, les collègues « prioritaires » (selon notre guide du temps de travail) sont pour certain-es de même génération et n'arrivent pas à obtenir leurs congés, bien mérités, afin d'être en vacances en même temps que leurs enfants mineurs et/ou leurs conjoints.

Quid des collègues sans enfants qui elles ou ils se voient reléguer « aux périodes restantes » quitte à ne pas pouvoir partir avec leur conjoint-e.

Nous avons donc interpellé la direction sur ce sujet certes récurrent mais néanmoins douloureux !

Celle-ci prône le dialogue, admet que le tirage au sort n'est pas un bon choix managérial mais qu'il faudra



bien finir par « arbitrer ». Elle énonce qu'il faut une première réunion où l'on fait un point et où on nous annonce « nos obligations » :

- 25 % de personnes en vacances simultanément (ex sur 14 agents = 3.5 agents que l'on peut porter à 4 cf. la direction des soins),
- Les mensualités d'été arrivent après l'équilibrage,
- La direction des soins précisant qu'il est nécessaire d'avoir deux ou même trois réunions si besoin.

QU'EN EST-IL DE NOS DROITS?

Ils se restreignent puisque nos équipes de remplacement d'été n'arrivent plus qu'après le « fameux lissage » tellement pratique pour obliger les agents à sacrifier leur vie privée au profit d'une institution qui fait des économies !

Et quelle belle attractivité pour les nouvelles et nouveaux arrivant-es !

TOUCHE PAS À MES VACANCES !

NOS CONGÉS, ILS SONT ACQUIS, ILS SONT À NOUS

Les CA doivent être validés par la direction et à la disposition des agent-es au plus tard le 31 Mars par le biais des plannings DEFINITIFS de congés.

Toutes et tous les agent-es contractuel-les, stagiaires et titulaires ont droit à des Congés Annuels: 25 CA pour une année complète ou 2 CA par mois de présence.

On va vous sortir « ça ne passe pas » et vous brandir une charte qui n'a aucune valeur légale, qu'il ne faut surtout pas signer.

On connaît la chanson! Mais où sont les mensualités de remplacements? La direction donne-t-elle suffisamment de moyens pour permettre aux agent-es de partir en vacances?

LES CA SE POSENT SUR DES JOURS OU DES NUITS DE TRAVAIL !

Et même sur des week-ends travaillés !!!

La direction nous rappelle que la réglementation n'impose pas de commencer un samedi, mais à contrario, il n'y a aucun texte de loi interdit de poser des vacances débutant sur un samedi.

C'est pourquoi, nous réclamons des mensualités de remplacements en nombre suffisant pour permettre l'accès aux vacances pour toutes et tous !!!



Arrêtons de subir, Mobilisons nous !!!

A l'initiative de SUD et en intersyndicale, nous vous proposons des **assemblées générales** le :

le Jeudi 9 mars à partir de 14h 30

Trousseau et Bretonneau, dans les locaux syndicaux

Clocheville, bâtiment Georges Sand, salle 1

Ermitage, salle Frogé

VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX

Service social : quand le management institutionnel malmène ceux qui prennent soin, l'équipe s'organise et se bat !

L'équipe du service social du CHU de Tours, soutenue par les syndicats SUD et CGT se bat courageusement depuis plusieurs mois contre le **management délétère de la part de l'encadrement supérieur**, qui est source de graves risques psychosociaux.

Un **climat général d'insécurité et de déstabilisation** pour cette équipe s'est durablement installé : mobilité imposée, menace de sanctions ou de changements de service, menaces sur les renouvellements de contrat et leur durée, remarques discriminatoires, injonctions contradictoires, convocations fortuites sans motif... La liste est longue et nous pourrions en rajouter. Tout cela a conduit à de nombreux départs, ce qui n'a jamais alerté la direction.

Le service de santé au travail, la Direction Générale, la DRH, la Direction Qualité ont été saisis et

ont reçu de nombreux témoignages précisant les préjudices subis et **leurs conséquences néfastes sur la santé physique et mentale des personnels**.

La direction a fait appel à un audit extérieur qui a entendu les agents mais la restitution des faits ne correspondait en rien aux éléments dénoncés ! Face à ce **faux semblant de conciliation** et bravant leur **peur de représailles**, les assistant·es sociaux·ales ont continué de s'organiser pour faire cesser cette situation !

Le service social du CHU c'est : 2 secrétaires et 49 assistants sociaux qui, sans faillir, ont continué à exercer, dans ce contexte, leur rôle essentiel d'écoute, de soutien et d'accompagnement des patients et familles dans leur projet de vie. Ils sont restés disponibles et attentifs envers les personnes, notamment les plus vulnérables. Ils ont défendu avec conviction les valeurs du travail social dont l'humanité est au cœur de l'exercice de ce métier. Un quotidien souvent éprouvant pour ces professionnels de terrain qui ont malgré tout toujours assuré un service rendu de qualité au public, tout en s'inscrivant dans les missions de l'institution.

En juillet 2022, la cadre supérieure annonce quitter le

navire! A l'automne, la direction des finances et du contrôle de gestion leur promet une « page blanche », s'engage à leur attribuer 2 cadres de proximité, l'espoir renaît !

Mais après un arrêt de près de 4 mois de la cadre supérieure, quelle n'est pas **la stupeur des agents** d'apprendre que la DG la replace à la tête du service social, dans une nouvelle direction ! C'est désormais aux finances et contrôle de gestion que le service social est rattaché !

Un an d'alertes, de multiples réunions avec la direction, d'espoirs que cette dernière prenne enfin la mesure des enjeux et agisse pour protéger les assistant·es sociaux·ales ! Mais la finalité est que l'encadrement

supérieur est toujours en place ! Cela n'aurait évidemment pas été le cas si cela avait concerné un agent lambda. La direction ne

veut pas prendre les mesures qui s'imposent et à la maltraitance hiérarchique se rajoute **la maltraitance institutionnelle** avec une direction qui protège coûte que coûte un **supérieur gravement défaillant**!

Que faut-il pour que **la souffrance** soit reconnue ? On est bien loin du bien-être au travail et de la lutte contre le harcèlement prôné par l'établissement !

Les assistant·es sociaux·ales souhaitent que leurs collègues médicaux et paramédicaux sachent dans quelles conditions de travail la direction a fait le choix de les maintenir.

La bataille n'est pas terminée et nous comptons bien la gagner afin que cette équipe puisse enfin travailler sereinement, dans un climat sécurisé et bienveillant et être reconnue à sa juste valeur.

Il serait temps que leur préjudice soit enfin pris en compte, d'autant que nous venons d'apprendre que l'une des cadres de proximité vient, déjà, de jeter l'éponge ! **Quel avenir la direction envisage t'elle pour le service social ?**



DOSSIERS 2023

Depuis le 6 décembre 2022, il est possible de constituer votre dossier en ligne, dans votre espace agent CGOS.

En effet que vous soyez contractuel, stagiaire ou titulaire, il est impératif de faire et de renouveler tous les ans votre dossier.

C'est indispensable pour ouvrir vos droits aux prestations et actions, pour vous et les membres de votre famille.

Comment s'y prendre ? Cette démarche se fait en ligne sur le site du CGOS dans votre espace agent.



Tout agent disposant d'un numéro C.G.O.S peut saisir son dossier en ligne sur son espace agent. Connectez-vous en utilisant votre mot de passe. Puis, cliquez sur la rubrique: **"Mes droits"**, puis **"dossier C.G.O.S en ligne"**.

Les données dont le C.G.O.S dispose concernant votre situation personnelle, familiale et professionnelle sont déjà renseignées. Vérifiez les et modifiez les ou complétez les si nécessaire.

Selon votre situation, des documents justificatifs peuvent vous être demandés en fin de saisie, à joindre au format électronique en tant que pièces Jointes.

En fin de saisie, en cas de doute, vous avez la possibilité de sauvegarder l'ensemble des informations pour y revenir ultérieurement, avant de finaliser votre dossier.

Quand vous avez tout renseigné cliquez sur "Signer et envoyer" pour transmettre votre dossier.

Un accusé de réception vous confirme la bonne transmission. Vous pouvez l'imprimer ou le sauvegarder sur votre ordinateur.

Votre délégation régionale traitera votre dossier. Une fois qu'elle aura terminé vous pourrez le voir dans votre espace agent le nouveau QF apparaîtra en haut à gauche.

CHANGEMENTS 2023

Vacances adultes et familles

- ✘ Baisse de 40 euros sur les tranches partant du QF inférieur ou égal à 480 allant jusqu'au QF 1030.
- ✘ Baisse de 20 euros partant du QF 1030 allant jusqu'au QF 1270 et plus

Sports loisirs culture adultes

- ✘ Baisse de 10 euros sur toutes les tranches de QF.

Sports loisirs culture Enfants

- ✘ Baisse de 20 euros sur toutes les tranches de QF.

Chèque culture

- ✘ Paiement 30 euros pour avoir 60 euros.
Paiement 60 euros pour avoir 120 euros.
Budget limité (enveloppe Fermée).

- ✘ **Vacances enfants et adolescents** Jusqu'à 17 ans.
Baisse de 10 euros sur chaque tranche de QF.

Centre de loisirs / Accueil périscolaire / Soutien scolaire : Abaissement de l'âge à 13 ans. Baisse de 10 euros sur chaque tranche de QF.

Chèques vacances

- ✘ Budget limité (enveloppe fermée).

Chèque cadhoc Noël

- ✘ Abaissement de l'âge à 10 ans et baisse de 5 euros donc 20 euros à la place de 25 euros actuellement.

Prestation annuelle retraité

- ✘ Ayant droits jusqu'au QF 560, les autres tranches de QF ont été supprimées.

A noter que toutes ses baisses interviennent dans un contexte de déficit d'1 million d'euros pour 2022 en région Centre. Les autres régions sont également en déficit (parfois beaucoup plus important que nous) et ont donc pris la décision de supprimer complètement certaines prestations Ce que nous n'avons pas décidé de faire en région Centre afin que tout le monde puisse avoir un petit quelque chose.

C.G.O.S
EN DANGER

Stop aux violences sexistes et sexuelles sur les lieux de travail !

COMME DANS TOUS LES MILIEUX PROFESSIONNELS, COMME DANS LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL, LES FEMMES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA SANTÉ, DU SOCIAL ET DU MÉDICOSOCIAL SONT LES TÉMOINS OU LES VICTIMES DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DE LA PART DE COLLÈGUES, DE SUPÉRIEURS HIÉRARCHIQUES, DE MÉDECINS OU DE DIRECTEURS.

On le sait, on le voit, on le subit et surtout on vous croit !

Par contre, comme partout également, il est toujours très difficile d'être crue, entendue, que les violences cessent et que les agresseurs soient écartés et sanctionnés.

Les femmes n'osent pas parler ou porter plainte car c'est un véritable parcours de combattante de le faire. Elles savent qu'elles seront dénigrées en retour, que leur parole sera niée, qu'elles peuvent perdre leur poste, leur emploi, leur salaire, ou encore être mal reçues au commissariat.

Pire, quand elles ont le courage de parler, de dénoncer, les directions ne prennent alors pas leurs responsabilités, laissant les agresseurs en place en toute impunité, renvoyant vers des procédures internes inopérantes ou la justice défaillante, en contradiction avec les beaux discours affichés publiquement.

On voit même des équipes syndicales qui prennent à bras le corps cette problématique dans le cadre de leurs mandats subir les provocations de directeurs qui en rajoutent comme à l'Hôpital de Loches lors du Comité Technique d'Etablissement.

Au CHU de Tours, après avoir enfin obtenu le retrait des fresques sexistes dans les internats suite à une bataille

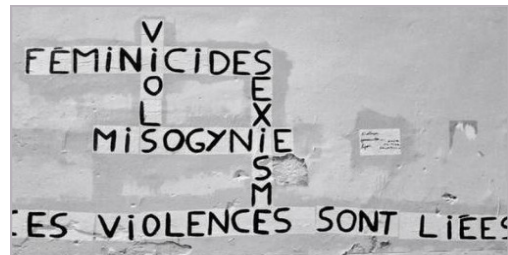
de plusieurs années et des jurisprudences favorables, des tags tout aussi sexistes et à caractère sexuel viennent de réapparaître, maintenant ce harcèlement sexuel d'ambiance qui participe au continuum des violences faites aux femmes.

La peur et la honte doivent changer de camps. L'impunité c'est terminé.

Nous savons que ce combat contre les violences sexistes et sexuelles est âpre, s'attaquant à des privilèges, des « habitudes » patriarcales ancrées sur nos lieux de travail. Les retours de bâton le montrent. Mais nous ne nous tairons plus et continuerons sans relâche.

QUELQUES PISTES POUR S'ORGANISER: ÊTRE SOLIDAIRES LES UNES DES AUTRES, TOUT NOTER ET SAUVEGARDER (SMS, MAILS, ETC...), CONTACTER LES ASSOCIATIONS FÉMINISTES ET LES ÉQUIPES SYNDICALES QUI PEUVENT SOUTENIR ET AIDER DANS LES DÉMARCHES À EFFECTUER, PARTICIPER AUX MOBILISATIONS ET INITIATIVES FÉMINISTES OÙ LA SORORITÉ PERMET DE S'ENTRAIDER.

QUANT AUX DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT, À QUEL MOMENT ALLEZ-VOUS ENFIN RESPECTER VOTRE OBLIGATION LÉGALE DE PROTÉGER LES VICTIMES DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ? ET DONC EN PREMIER LIEU DE LES CROIRE ET D'ÉCARTER LES AGRESSEURS. TOUS LES BEAUX DISCOURS NE POURRONT JAMAIS



POUR AIDER À S'Y RETROUVER, VOICI UN QUIZZ SUR LES DIFFÉRENCES ENTRE SÉDUCTION, SEXISME, HARCÈLEMENT SEXUEL, AGRESSION SEXUELLE ET VIOL.

CARACTÉRISER CHAQUE COMPORTEMENT ET COMPAREZ AVEC LES RÉPONSES À CÔTÉ.

COMPORTEMENT	DÉFINITION SELON LA LOI
1 Exprimer poliment dans un contexte adapté son envie de connaître une personne et respecter son éventuel refus	
2 Faire des blagues sur les blondes	
3 Faire un commentaire sur le physique ou la tenue d'une personne qu'on ne connaît pas	
4 Tenir des propos salaces	
5 Faire un commentaire sur les fesses ou les seins d'une personne qui n'a rien demandé	
6 Insister après un refus ou une absence de réponse	
7 Afficher des images pornographiques sur son lieu de travail	
8 Envoyer des SMS ou mails à une personne qui n'a pas consenti à ce « jeu »	
9 User de sa position pour obtenir un acte de nature sexuelle	
10 Menacer une personne pour qu'elle accepte des avances	
11 Toucher/pincer les fesses/seins en dehors d'un rapport mutuellement consenti	
12 Embrasser une personne par surprise ou contre son gré	
13 Plaquer une femme contre un mur en dehors de tout rapport consenti et mutuel	
14 Forcer une personne à effectuer une fellation	
15 Introduire de force un objet dans l'anus ou le vagin d'une personne	

15 Viol
14 Viol
13 Agression sexuelle
12 Agression sexuelle
11 Agression sexuelle
10 Harcèlement sexuel
9 Harcèlement sexuel
8 Harcèlement sexuel
7 Harcèlement sexuel
6 Harcèlement sexuel
5 Harcèlement sexuel
4 Harcèlement sexuel
3 Sexisme
2 Sexisme
1 Séduction

SUD santé sociaux 37 , de nouveau 1ère organisation syndicale en Indre-et-Loire

LES LUTTES CONTINUENT ET ON LES MÈNERA ENSEMBLE !

Au CSE (Comité Social d'Établissement), SUD représente 34,02 % des votes sur le département, devant la CGT (à 23,72 %), FO (à 20,78 %), la CFDT (à 8,83 %), la CFTC (à 3,09 %).

Nous progressons de 1,5 point par rapport aux dernières élections de 2018. Nous sommes représenté·es dans 14 établissements. Nous continuerons ainsi à vous soutenir collectivement et individuellement et à défendre vos droits.

CAPD N° 2 (30,19 %)

LES TITULAIRES :
ANITA GARNIER

SÉVERINE MALNATI

LES SUPPLÉANT·ES :
JESSICA MARQUENET

CHARLIE MONGAULT

CAPD N° 4 (31,50 %)

LA TITULAIRE :
LUDIVINE PICHOT

LE SUPPLÉANT :
FABRICE CAMPAGNÉ

CAPD N° 5 (39,94 %)

LES TITULAIRES :
NATHALIE ROUGIER

JOËL TURPIN

STÉPHANIE GAUCHET

LES SUPPLÉANT·ES :
FABRICE FERRAND

ISABELLE COUV RAT

MARYSE GUESNIER

CAPD N° 6 (23,65 %)

LA TITULAIRE :
ISABELLE PERDRIAULT

LA SUPPLÉANTE :
STÉPHANIE SARDIN

CAPD N° 7 (42,60 %)

LES TITULAIRES :
AFIF BENHARRAT

ANTHONY POUJOL

LES SUPPLÉANT·ES :

OLIVIER FERNANDES

KARINE HURAULT

CAPD N° 8 (40,95 %)

LES TITULAIRES :
STÉPHANIE SILNIQUE

MÉLINE GUITONNEAU

MARINE BERLAND

LES SUPPLÉANT·ES :
ROSELINE BESNAULT

ANDREA EVRARD

CAPD N° 9 (30,57 %)

LA TITULAIRE :
MICHÈLE GERMAIN

LA SUPPLÉANTE :
CÉLINE PARCE

CCP (32,22 %)

LES SUPPLÉANT·ES:

LINDA CABANAIS

STEVEN BARAT

LES SUPPLÉANT·ES:

MARINE HEYMANN

SYLVIE CHEMINEAU



VOICI NOS MANDATÉ·ES AUX CONSEILS MÉDICAUX (EX COMMISSIONS DE RÉFORME):

- N° 2: 1 titulaire, 2 suppléant-es: Anita Garnier et Damien Seguin
- N° 4: 1 titulaire, 2 suppléant-es: Mario Bullian et Fabrice Campagné
- N° 5: 1 titulaire, 2 suppléant-es: Marie-Laure Cognard, Sandra Merlet, Joël Turpin
- N° 7: 1 titulaire, 2 suppléant-es: Affif Benharrat, Anthony Pujol, Olivier Fernandes
- N° 8: 1 titulaire, 2 suppléant-es: Stéphanie Silnique
- N° 9: 1 titulaire, 1 suppléant-es: Michèle Germain, Céline Parcé

SUD SANTÉ SOCIAUX CHU DE TOURS SOLIDAIRES UNITAIRES DÉMOCRATIQUES

Les contacts et militant·es syndicaux·ales sont à votre disposition en cas de besoin ou pour tout renseignement.

Du lundi au vendredi de 9h à 17h à Bretonneau 7 37 62 sudsantesociaux37@gmail.com

Mercredi et jeudi de 9h à 17h à Trousseau 7 84 17 www.sudsantesociaux37.org

Portable secteur public 06 15 08 62 22 [@sudsantesociauxchudetours](https://www.facebook.com/sudsantesociauxchudetours)

DECT du CHSCT 7 07 84 [@sudsantesociaux37](https://www.instagram.com/sudsantesociaux37)

BEAUVILAIN SOPHIE	7 37 62	HAMEAU SÉBASTIEN	7 37 62
<i>Urgences Trousseau</i>		<i>Neuro-chir Bretonneau (nuit)</i>	
BELLAH JAMAL	7 55 79	MERLET SANDRA	7 37 62
<i>UCPA</i>		<i>Neuro-chir Bretonneau</i>	
BENHARRAT AFIF	7 27 27	MONGAULT CHARLIE	7 16 38
<i>UCPA</i>		<i>Psy B rdc</i>	
BOISSEAU (PRINTANIER) EMILIE	7 81 29	PARCE CÉLINE	7 87 55
<i>Cancérologie-Curiethérapie</i>		<i>Vaqueunestre</i>	
BOUCHET THIERRY	7 15 64	PÉRRICHON CÉLINE	7 29 80
<i>Blauchisserie</i>		<i>ODG</i>	
BULIAN MARIO	7 20 77	POUJOL ANTHONY	7 37 62
<i>Service électrique Trousseau</i>		<i>Logistique hôtelière</i>	
BRUNET CHARLÈNE	7 73 18	PRINTANIER EMILIE	7 81 29
<i>Service informatique</i>		<i>Dermato C</i>	
CAMPAGNÉ FABRICE	7 19 32	SEGUIN DAMIEN	7 37 62
<i>Service électrique Trousseau</i>		<i>SICS nuit Bretonneau</i>	
COGNARD MARIE LAURE	7 42 89	SILNIQUE STÉPHANIE	7 06 37
<i>ORL Bretonneau</i>		<i>CPTS Psy A</i>	
COGNEE CÉCILE	7 06 64	TIVAUX WILLY	7 13 89
<i>Neuro Bretonneau</i>		<i>UMUH ONCO (nuit)</i>	
DENIZOT CORINNE	7 13 89	TURPIN JOËL	7 38 28
<i>UMUH-Onco (nuit)</i>		<i>CPU Ado</i>	
FERNANDES OLIVIER	7 57 30		
<i>UCPA Trousseau</i>			
GADRAT NICOLAS	7 90 00		
<i>Manutention Trousseau</i>			
GARNIER ANITA	7 37 62		
<i>Urgences Trousseau (nuit)</i>			
GAUCHET STÉPHANIE	7 88 27		
<i>Urgences Adultes</i>			
GERMAIN MICHÈLE	7 42 89		
<i>Consultations Trousseau</i>			
GIRARD MARIE-JOSÉ	7 37 62		
<i>ORL Bretonneau (nuit)</i>			
GOMES-RIBEIRO CHARLÈNE	7 12 19		
<i>CHIR Thoracique Vasculaire Trousseau</i>			
GUESNIER MARYSE	7 88 27		
<i>Cancérologie-Curiethérapie</i>			
GUILBERT MARIE-CHRISTINE	7 37 62		
<i>Neuro-chir Bretonneau</i>			



NON, EN FAIT, LA RÉFORME DES RETRAITES
NE CONTIENT PAS DE PENSION MINIMUM À 1200€

CE JOURNAL EST GRATUIT. IL EST FINANCÉ ET IMPRIMÉ PAR LE SYNDICAT SUD ET TIRÉ À 2500 EXEMPLAIRES.
LES ARTICLES NON SIGNÉS SONT VOTÉS ET ASSUMÉS COLLECTIVEMENT PAR LE CONSEIL SYNDICAL SUD.

AU THEATRE CE SOIR

« AU BAL DÉMASQUÉ OH HÉ OH HÉ »

AUX ÉDITIONS LE GRAND DÉPART

Mme Naïve de l'étonnée : Hé bonjour, Mme de syndiquée, tu sais la grande nouvelle. ELLE s'en vaaaa !!!

Mme De syndiquée : Oui, comment ne pas le savoir, elle a envoyé un mail à tous les collègues.

Mme Naïve de l'étonnée : Ça faisait si longtemps que Mômame était directrice du CHU, qu'on croyait qu'elle avait tous ses trimestres et qu'elle allait passer sa retraite ici.

Mme De syndiquée : Il est vrai que c'est très étonnant qu'un directeur reste aussi longtemps, mais avec le fiasco du COPERMO et le fait que SUD ait démasqué son grand plan de destruction de l'hôpital, finalement elle n'a pas pu obtenir sa promo plus tôt.

Mme Naïve de l'étonnée : OUI, tu fais bien de parler de masque. Tu es sur qu'elle part vraiment de son plein gré? Le bruit boiteux qui court c'est qu'elle a été révoquée pour non port du masque!!!!

Mme De syndiquée : Comment ça révoquée pour non port du masque?

Mme Naïve de l'étonnée : Ben , si tu as lu les articles de presse dans les journaux locaux à la suite des vœux, sur les photos, c'est la seule à ne pas porter le masque . EN PLEINE PANDEMIE COVID!!!!

Mme De syndiquée : Oui mais tu sais très bien la direction c'est : faites ce que je dis , et taisez-vous.

Mme Naïve de l'étonnée : En attendant j'voudrais pas faire mon Caliméro mais on a des collègues qui se sont fait rappeler à l'ordre quand iels ne respectaient pas correctement les gestes barrières.

Mme De syndiquée : Oui , je comprends ton sentiment d'injustice , et c'est encore plus grave quand c'est la direction qui ne respecte pas les règles qu'elle a elle même instaurées.

Mme Naïve de l'étonnée : En attendant pendant qu'iels se pavanent avec ou sans masque, se prenant pour les « Zorro » de la santé , nous on trime, on essaie de faire au mieux avec les petits moyens qu'on nous donne.

Mme De syndiquée : D'accord avec toi, quand on les entend, on dirait qu'iels connaissent tout du terrain , toujours à s'auto-féliciter d'avoir réussi à gérer la crise !!!

Mme Naïve de l'étonnée : Oui.... Complètement d'accord, alors que le travail du terrain c'est l'ensemble des agents de l'hôpital qui l'effectue , ce sont elles et eux qui contribuent à tenir la barque et faire que les patient-es soient le mieux accueilli-es possible....

Mme De syndiquée : humainement et en toute sécurité . Mais dis-moi, quand viens tu militer avec nous. Défendre tous les agents du CHU sur leurs conditions de travail, le respect de leurs droits, rappeler aux différentes directions leurs devoirs. Car Si la directrice s'en va, tu penses bien qu'elle va être remplacée avec quelqu'un qui va vouloir imposer la même vision du fonctionnement de l' hôpital . En deux mots, SUD a encore du boulot et répondra présent pour défendre les collègues.